

Rapport d'Activité

2018



Introduction	p5
I Évolution du nombre de Conseillers entre Janvier et Novembre 2018	p6
Un nombre de conseillers stable	
Une tendance paritaire	
II L'activité du Conseil Citoyen Rennais en 2018	p7
Des contacts au quotidien avec les habitants des quartiers.....	p7
Une activité régulière des cinq Groupes Territoriaux avec la mise en œuvre d'actions ..	p7
Le bilan des 3 piliers du Contrat de Ville du CCR	p15
13 réunions de Bureau dont 4 élargies à l'ensemble des conseillers	p16
6 Assemblées Plénières : des choix d'orientation stratégique	p18
Les travaux des 3 Commissions du CCR.	p22
III La contribution des conseillers dans les espaces institutionnels de la politique de la Ville	p25
Sollicitations en lien avec le contrat de ville 2015-2020	p25
Sollicitation des services de l'Etat.....	p28
Sollicitations nationales	p29
IV Valorisation de l'engagement bénévole citoyen du CCR	p29
Répartition de l'engagement bénévole citoyen en 2018.....	p30
Répartition du temps dédié au fonctionnement interne	p31
V La mission d'accompagnement du Conseil Citoyen Rennais	p32
VI Perspectives pour 2019	p32
VII Résultat financier 2018 et budget prévisionnel 2019	34
Conclusion	p37
Liste des membres du Conseil Citoyen Rennais 2018	p39
Lexique : « le Conseil Citoyen Rennais c'est... »	p40
Glossaire	p43

INTRODUCTION

Ce rapport d'activité est fait à partir d'éléments communiqués par les conseillers et certains services de la collectivité tels que des comptes rendus transmis à l'APRAS, structure d'adossment du Conseil Citoyen Rennais depuis 2016 ; celui du groupe territorial de Villejean a été réalisé par son référent. Les notions quantitatives sont approximatives car ce rapport ne contient pas toutes les informations liées aux activités des conseillers.

Le Conseil Citoyen Rennais réunit cinq groupes territoriaux rattachés respectivement aux cinq quartiers Politique de la Ville qui sont Cleunay, Bréquigny, Le Blosne, Maurepas et Villejean. Il a été mis en place à Rennes en 2015 et officialisé par arrêté préfectoral le 26 avril 2016. Sa création est issue de la Loi Lamy du 21 février 2014 de programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine.

Les éléments marquants de l'activité 2018 du Conseil Citoyen Rennais témoignent du dynamisme fidèle de l'engagement citoyen bénévole des habitants et des acteurs associatifs qui le composent.

Tout d'abord, force est de constater la place importante des conseillers du collège habitants des quartiers prioritaires car ils sont majoritairement présents dans l'activité du Conseil Citoyen Rennais. Ensuite, l'évolution constante du processus identitaire du Conseil Citoyen Rennais est significative en 2018 car, à la fois, il questionne la pérennité de son propre fonctionnement mais aussi, il permet de préciser le rôle d'accompagnement et de veille de l'APRAS. L'aboutissement de l'écriture de la charte de fonctionnement entre le Conseil Citoyen Rennais et l'APRAS va dans ce sens même si la mise en œuvre de cette mission est adaptée au fil de l'eau. La particularité du CCR de fonctionner avec cinq groupes territoriaux aux réalités de terrains différentes tout en représentant qu'un seul Conseil Citoyen est de ce point de vue une source de richesse mais également de complexité.

Par ailleurs, l'actualité, telle que l'évolution croissante du sentiment d'insécurité dans les différents quartiers de la politique de la Ville, a conduit le CCR à affirmer une volonté du Conseil Citoyen Rennais de participer à résoudre les préoccupations de ces territoires en demandant, par exemple, le renfort de la présence policière. 2018 met aussi en valeur le travail soutenu de la commission communication pour que le Conseil Citoyen Rennais soit reconnu et identifié à l'échelle des quartiers rennais.

Des temps de formation ont été mis en place pour finaliser la démarche d'aller vers les habitants et se recentrer ainsi sur l'origine des conseils citoyens, améliorer la pertinence des avis sur les projets financés dans le cadre du contrat de Ville.

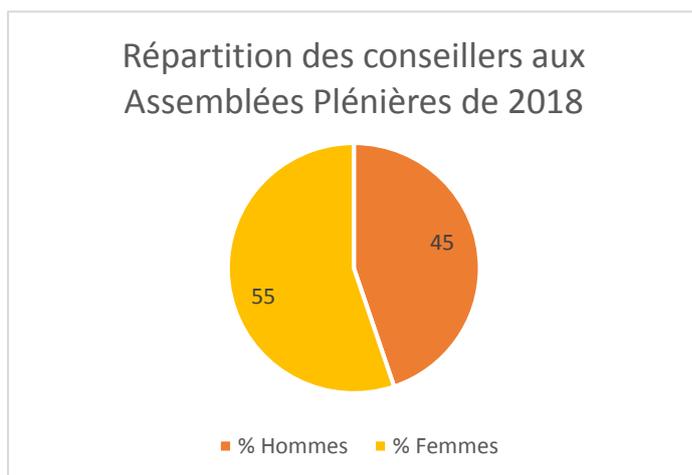
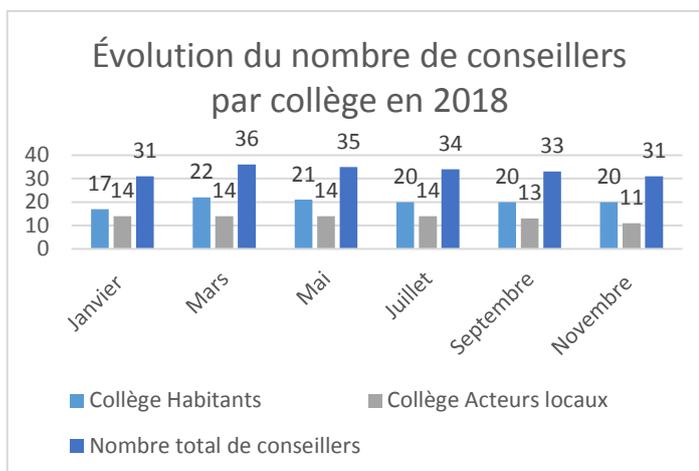
Enfin, le besoin de favoriser la convivialité pour travailler autrement au sein du Conseil Citoyen Rennais conduit les membres à rechercher une thématique qui fédérerait les cinq groupes territoriaux dans une démarche commune.

Ce rapport présente ainsi six parties pour aborder l'évolution du nombre de conseillers courant 2018, présenter l'activité du Conseil Citoyen Rennais dans le quotidien de son fonctionnement, illustrer sa contribution dans les espaces institutionnels de la politique de la Ville. Il met aussi en avant la valorisation de l'engagement bénévole citoyen et préconise des perspectives de travail pour 2019. Enfin, il porte à connaissance le résultat financier 2018 et le budget prévisionnel 2019.

I Évolution du nombre de Conseillers entre Janvier et Novembre 2018

• Un nombre de conseiller stable

Si le nombre total de conseillers est resté stable durant l'année 2018 avec 31 conseillers, le nombre de départs (-5 dont 3 acteurs locaux) a été compensé par le nombre d'entrées (+5 habitants) au profit du collège des habitants. En effet, de 17 habitants en Janvier 2018, le nombre est passé à 20 tandis que celui des acteurs locaux est passé de 14 à 11.



• Une tendance paritaire

Aux Assemblées Plénières, l'équilibre femmes/hommes est quasiment maintenu. Cependant, si les femmes représentent 55% des conseillers, elles sont aussi plus nombreuses à représenter les acteurs locaux. En effet, 94% des acteurs locaux sont représentés par des femmes alors que les hommes représentent 61% du collège habitants.

D'une manière générale, il y a une parité femmes/hommes dans le CCR même si celle-ci n'est pas dans chaque collège.



Assemblée Plénière du 28 Mars 2018

II L'activité du Conseil Citoyen Rennais en 2018

En 2018, l'activité du Conseil Citoyen Rennais est rythmée entre leurs contacts au quotidien avec les habitants de leurs quartiers, les différentes réunions dont les mensuelles des cinq groupes territoriaux et des Bureaux, les bimensuelles des Assemblées Plénières, et les réunions des différentes commissions ainsi que celles liées au Contrat de Ville et sollicitations diverses.

• Des contacts au quotidien avec les habitants des quartiers.

Bien que cette dimension soit difficilement quantifiable, elle est cependant, au cœur de l'activité des conseillers qui participent activement à la vie de leur quartier. En prenant part à des réunions, à des temps festifs, en échangeant avec les habitants et des acteurs locaux, en organisant des permanences, les conseillers tissent du lien pour garder le contact avec les habitants.

• Une activité régulière des cinq Groupes Territoriaux avec la mise en œuvre d'actions.

Si 2017 a été une phase ultime de mise en route des groupes territoriaux, 2018 amorce leur empreinte territoriale dans leur quartier respectif. En effet, outre la cadence soutenue aux réunions mensuelles de chaque GT, les conseillers ont mis en œuvre, une démarche de projet d'action autour de thématiques variées et choisies entre eux, en fonction de leur sensibilité. Cela concerne :

- L'embellissement du cadre de vie de l'immeuble du Grand Bleu pour le GT de Cleunay.
- La valorisation de l'école publique dans le QPV pour le GT de Bréquigny.
- La santé pour le GT du Blosne.
- Des préoccupations des locataires d'immeubles pour les GT de Villejean et Maurepas.

Les groupes territoriaux confondus totalisent 44 réunions mensuelles avec une présence en moyenne de 4 conseillers. A cela s'ajoutent environ une quarantaine de réunions dédiées aux temps de préparation, de mise en œuvre et d'évaluation de leurs actions. Au total, les groupes territoriaux se sont réunis au moins 84 fois en 2018.

Le groupe territorial de Cleunay (GTC)

Selon l'arrêté préfectoral du 5 juin 2018, 4 conseillers habitants peuvent représenter le GTC. Toutefois, en 2018, ils n'étaient que deux. Une habitante a participé activement à la vie du GTC avec une intention de découvrir avant de s'engager. A la demande de ses membres, la mise en place de l'accompagnement de l'APRAS à l'émergence du GTC a débuté en avril 2018.

L'enjeu prioritaire a été de faire connaître le GTC et de donner envie aux habitants de s'impliquer. Trois idées ont émergé :

- > La réalisation d'un Quizz sur le CCR.
- > Le projet d'embellissement de l'habitat avec le soutien des Compagnons Bâisseurs en Bretagne.
- > Une action de nettoyage ludique en pied d'immeuble.

La réalisation d'un Quizz sur le CCR

Un Quizz a été élaboré pour attirer l'attention des habitants et tester leurs connaissances sur la différence entre un conseil citoyen et un conseil de quartier. Ce jeu demande à être expérimenté soit en version papier soit en version numérique interactive.

Le projet d'embellissement de l'habitat avec le soutien des Compagnons Bâisseurs en Bretagne (CBB)

Au mois de Juin, un premier contact avec les CBB a été pris pour étudier un projet d'embellissement de l'habitat avec le concours d'une habitante qui projette d'intégrer le GTC en 2019. Une rencontre au domicile de cette dernière s'est déroulée en octobre, un devis des travaux a été établi. Cependant, cette démarche a été reportée ultérieurement du fait des travaux de réhabilitation de son immeuble, au Grand Bleu.



8

Une action de nettoyage ludique en pied d'immeuble

Malgré le nombre restreint de conseillers et grâce au soutien de l'habitante qui souhaite intégrer le GTC en 2019, une action a été menée en pied d'immeuble du Grand Bleu dans une dynamique partenariale avec le bailleur social Archipel Habitat (aide à la logistique et soutien financier), le Relais (un jeune habitant du quartier encadré par un professionnel de la structure a apporté un soutien au stand boissons et gâteaux), la Direction de Quartier (prêt du matériel).



Intitulée « A nos Balais ! », cette action visait 4 objectifs :

- > Faire connaître le Groupe Territorial de Cleunay du CCR en mettant en œuvre une action dans le quartier prioritaire en lien avec la thématique de la cohésion sociale.
- > Créer un moment festif dans le Grand Bleu en profitant de la fête d'Halloween du 31 Octobre 2018.
- > Favoriser l'interconnaissance entre voisins en organisant un accueil convivial et un atelier maquillage.
- > Sensibiliser et mobiliser au respect de la propreté d'une manière générale en proposant une action collective de nettoyage ludique.



Une cinquantaine d'habitants ont participé à ce temps festif qui marque une fin d'année colorée et vivante pour le GTC.

Le groupe territorial de Bréquigny (GTBr)

Selon l'arrêté préfectoral du 5 juin 2018, 8 places sont réservées aux membres du collège habitants. En 2018, 5 sont membres du collège habitants et 5 autres appartiennent au collège acteurs locaux représentés par des bénévoles. Le GTBr a accueilli un habitant qui n'a pas donné de suite.

Ayant fait le choix de ne pas avoir de référent, les conseillers s'organisent à tour de rôle pour élaborer l'ordre du jour et animer leur réunion mensuelle avec le soutien de l'APRAS. Ils désignent également des représentants du GTBr pour participer aux différentes instances en ayant expérimenté le vote sans candidat pour le comité de pilotage du 28 juin 2018. Ils se rencontrent principalement au 5 square Charles Dullin.

Premier groupe à avoir terminé sa formation « aller-vers » en décembre 2017, le GTBr a demandé la continuité de l'accompagnement avec l'APRAS sur la méthodologie de leur projet portant sur la thématique scolaire. Fil conducteur de leur activité en 2018, cette démarche de projet a abouti, en fin d'année, à l'intitulé de leur projet :



Groupe territorial de Bréquigny – 8 octobre 2018

« Comment valoriser l'école publique du quartier prioritaire des Champs Manceaux-Bréquigny ? »

A l'origine de cette initiative, un témoignage d'une habitante a amené les membres du GTBr à s'interroger sur le clivage entre enfants qui semblait persister au sein de l'école élémentaire de Clémenceau. Le GTBr s'est alors mobilisé autour des conséquences que cela produisait en termes d'évitement scolaire en réalisant un diagnostic de territoire. Ce travail les a amenés à rencontrer plusieurs acteurs locaux tels que la Direction de Quartier Sud-Ouest, les directions d'établissements scolaires primaire et secondaire, le centre social Aimé Césaire, le délégué du préfet, l'association de parents d'élèves de l'école primaire, la Direction Enfance Éducation, le responsable de la réussite éducative. Ils ont également participé à la fête de l'école primaire Clémenceau ainsi qu'à l'inauguration de l'Espace Ressource Parentalité en octobre 2018.

Cette dynamique de travail, qui a mobilisé au moins 7 réunions dont en moyenne 3 conseillers ont participé, a permis au GTBr d'être identifié sur le territoire et elle a soulevé la pertinence de mettre en place des permanences du GTBr dans le quartier.

Elle a aussi contribué à souder les liens dans le groupe, mobilisé et motivé autour de la création d'un document à distribuer davantage dans les zones de fort évitement scolaire pour valoriser les projets de l'enseignement public dans le quartier.



L'année 2018 s'est terminée autour d'un repas partagé mais aussi avec l'intérêt porté sur la question de l'isolement des personnes, projet mis en attente pour leur laisser le temps d'aller jusqu'au bout de leur première démarche.

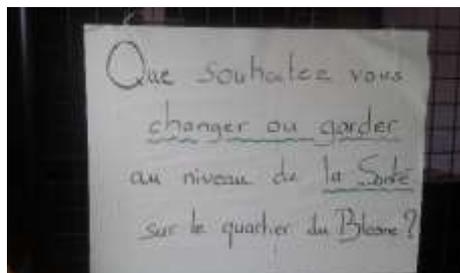
Le groupe territorial du Blosne (GTB)

Selon l'arrêté préfectoral du 5 juin de 2018, 8 places sont réservées aux membres du collège habitants. En 2018, 4 sont membres de ce dernier collège et 2 appartiennent au collège des acteurs locaux. En 2018, le GTB a accueilli 3 habitant.e.s et un acteur local du quartier. Bien qu'il n'y ait pas eu de nouveau membre, une habitante accueillie a obtenu une réponse au problème de stationnement qu'elle soulevait grâce au relais que le GTBr a fait auprès des services concernés.

Le GTB a fait le choix de ne pas choisir de référent et préfère désigner un.e représentant.e qui participe aux différentes instances telles que le Bureau ou les comités de pilotage du Contrat de Ville. Premier groupe à avoir expérimenté la co-animation de la réunion mensuelle à tour de rôle avec le soutien de l'APRAS, il se réunit à la Maison du Projet du Blosne.

Dans le cadre de leur formation « aller-vers » avec l'association « Si On S'alliait ? » jusqu'au mois de juin 2018, l'activité du GTB s'est centrée sur un projet autour de la santé

suite à l'annonce de la fermeture prochaine de l'Hôpital Sud et de son transfert vers un autre quartier. C'est aussi dans ce contexte que le GTB a accueilli un habitant qui a officialisé son engagement dans le collège habitant. Pour les conseillers, recueillir la parole des habitants sur la place des professionnels de la santé dans leur quartier était important.



C'est pourquoi, ils ont réalisé un porteur de paroles le 9 juin 2018, sur la place du Marché, en posant la question suivante : « Que souhaitez-vous changer ou garder au niveau de la santé sur le quartier du Blossne ? ». Cette démarche a fait apparaître le besoin exprimé d'avoir des spécialistes.

La dynamique de travail du GTB leur a permis de participer en parallèle à au moins 6 réunions organisées par la Ville dans le cadre d'un programme de concertation santé 2018 au Blossne. Une démarche de co-construction s'est petit à petit créée, intégrant les membres du GTB le 25 septembre, par exemple, à présenter leur initiative. Ainsi, le GTB a été en contact régulier avec la coordinatrice de la Mission Promotion Santé Territoires de la Direction Santé Publique-handicap. Ils ont échangé avec des professionnels de la santé, Madame La Maire, le conseiller municipal délégué à la prévention et nutrition santé, l'adjointe à la santé de la Ville par exemple.



L'année 2018 s'est terminée avec la réflexion de mobiliser un groupe de médecins dans leur quartier. Les contacts avec ceux qui souhaiteraient s'impliquer sur le quartier ont été établis.

Le groupe territorial de Villejean (GTV)

Nombre de réunions : 11 (pas de réunion au mois d'août). Plus une réunion exceptionnelle le 11 décembre avec l'APRAS.

Le groupe territorial de Villejean se réunit chaque 1er mardi du mois de 18h15 à 20h00 dans la Salle Polyvalente du Centre Social de Villejean

Participation aux réunions :

Mois	Participants	Intervenants invités
Janvier	15	Maison de la Consommation (Alimentation durable et de qualité)
Février	14	
Mars	11	
Avril	9	Ambassadeurs de l'Eau
Mai	13	
Juin	15	Association « Le Bougainvillier » pour son projet de crèche
Juillet	11	
Septembre	15	
Octobre	13	Habitants pour projet Habitat Participatif du Saumurois
Novembre	13	Néotoa – Parasol – Association Culture Manuelle et Technique
Décembre	16	Chargée de mission DQNO, délégué du Préfet

Sondage effectué à la fin de la réunion du GTV le 4 décembre 2018 portant sur le fonctionnement du Groupe Territorial de Villejean au cours de l'année 2018. Les items de la grille d'évaluation portent sur l'ordre du jour, l'animation des réunions, le relevé d'échanges, les conditions d'accueil, l'ambiance. Les avis à donner pour chaque item étaient : Non satisfaisant, Moyen, Satisfaisant. L'exploitation des questionnaires donne comme résultats :

- 11 bulletins renseignés, 53 avis exprimés
- 47 avis « satisfaisant » pour les 5 items
- 4 « moyennement satisfaisant » dont 1 pour l'ordre du jour et 3 pour l'ambiance
- 2 « non satisfaisant » pour l'ambiance.

Echanges et recueils des avis sur les dossiers traités au Conseil Citoyen

Le suivi du Contrat de Ville et du Plan d'Action Territorial, la mise à jour du règlement intérieur du CCR, les thèmes que le GTV souhaite porter à la connaissance du Comité de Pilotage, le fonctionnement des GT, la question de la mise en place d'une trésorerie pour les groupes territoriaux, la participation des membres du CCR à la cérémonie de la fête nationale suite à l'invitation du Préfet, l'examen des propositions du groupe communication du CCR (carte de vœux ou cérémonie pour 2019 ?, triptyque pour faire mieux connaître le CCR et son action dans les quartiers, Utilité d'avoir un porte-parole pour le CC ?), sollicitations fréquentes des habitants du territoire prioritaire pour les inviter aux réunions et les inciter à devenir membres officiels du Conseil Citoyen Rennais pour atteindre le quota de 8 autorisé pour Villejean.

Participation des membres du GTV

- * Aux réunions du Plan d'actions territorial pour avis sur l'attribution des financements aux actions des associations.
- * À l'élaboration de l'outil de suivi et d'évaluation du Contrat de Ville.
- * Aux réunions internes au CCR et avec les différentes instances sur des sujets liés au contrat de ville.

Expérimentation de la formation « Aller Vers » réalisée le 28 avril 2018 dans le hall d'un immeuble de 15 étages - détaillée par thèmes : 9 participants, 30 habitants interviewés.



Actions des habitants et du GT (regroupées par thèmes)

- * Le logement : participation aux réunions avec les bailleurs sociaux : information sur les travaux d'isolation effectués dans les logements, rencontre d'un Collectif Habitants et bailleur social (demande d'un concierge, demande de travaux de rénovation ou d'aménagements adaptés au vieillissement et aux situations de handicap), information sur les travaux du Comité Local du Logement, information sur les demandes de mutations de logement et conséquences des mutations pour l'habitant, informations et échanges sur le logement en habitat social et les colocations pour étudiants dans les copropriétés, participation à des réunions préparatoires au ravalement des immeubles de la rue du Doyen Colas, participation aux réunions des parents d'élèves sur le projet de fermeture du site Malifeu.

* La propreté du quartier : (action des habitants pour la propreté), souci permanent d'œuvrer pour le maintien de la propreté du quartier, des rues et de l'environnement des logements, signalement des dépôts illicites d'encombrants et intervention auprès des services compétents (Métropole, Bailleurs etc) pour une bonne organisation de la collecte des déchets, par mail, téléphone aux services de Rennes Métropole et de l'Université au sujet des nuisances générées par la perturbation du dépôt des poubelles lors du blocage de l'Université, signalement des dépôts illicites d'encombrants par l'application Rennes Cité Zen, organisation d'une rencontre avec l'ALFADI pour améliorer la gestion de la collecte, Pièce de théâtre jouée sur la Dalle de sensibilisation au maintien de la propreté dans le quartier (jouée par des habitantes du territoire prioritaire avec l'association Si On S'Alliait).

* La sécurité : participation régulière du Délégué à la Cohésion Police Population aux réunions du Groupe Territorial, renforcement des liens avec les services Police, information sur le traitement par la Police des problèmes de violence, de trafics divers (drogues), d'incivilités (jeux de ballons sur la dalle, passage de véhicules 2 roues), d'agressions, informations sur la situation du quartier à un instant T, utilité et risque du dépôt de plaintes, peur des repréailles. Création d'un groupe de travail de 5 personnes pour étudier les différentes possibilités d'amélioration de la sécurité et du vivre ensemble à partir du cas 8 rue du Bourbonnais, contacter les instances concernées et faire des propositions afin d'en informer les autorités.

* Les manifestations, actions et réunions organisées dans le quartier : participation de membres du GTV aux manifestations organisées dans le quartier : forum des associations le samedi 8 septembre, participation à des animations organisées par le Centre Social - familles en mouvement (limitons les écrans), cafés citoyens avec des étudiants en sociologie (Thèmes abordés : Déconstruisons les tours), aux 10 ans du journal Médiapart, inauguration Square de la Marche (bel espace de jeux pour jeunes enfants ouvert en septembre 2018, très fréquenté), animation d'été Parc du Berry à destination des jeunes : bonne fréquentation. Le parc est apprécié, inauguration de l'Espace Olivier Sabouraud (Maison Associative de la Santé), information sur l'installation d'un garde-manger partagé au Centre Social, présentation du mémoire d'une stagiaire en master 2 à l'EHESP-Sciences Po Rennes sur le bilan d'une année du programme PEPITO (pour les enfants en difficulté scolaire), participation à l'action « 24h pour un projet » organisé par Néotoa, accompagnement des habitants pour le ravalement des immeubles de la rue Doyen Colas.

* Proposition des habitants de projets dans le cadre du 3ème budget participatif : le projet d'installation de toilettes publiques déposé par un membre titulaire du Conseil Citoyen a été retenu pour Villejean. Le GTV a signalé la nécessité d'installer une protection solaire car la fréquentation des familles a été limitée à certains moments par le manque d'ombre en raison de la forte chaleur de l'été. Des habitants ont inscrit le projet dans le cadre du budget participatif 4.

* La situation scolaire dans le quartier : dédoublement des CP, transfert de classes de Jean Moulin sur le site Kennedy, gestion de la cantine, nettoyage de la vaisselle, fermeture du site Malifeu du Collège Rosa Parks, attribution d'un prix de la citoyenneté à l'école Andrée Chédid.

* Invitation de professionnels ou associatifs souhaitant rencontrer le GT : sensibilisation à une alimentation saine avec la MCE, « Ambassadeurs de l'Eau » pour une gestion économique de l'eau, Association « Le Bougainvillier » qui a obtenu le soutien de la Ville de Rennes pour son projet de création d'une crèche (recherche un local), l'association « Parasol » pour la construction d'un immeuble en accession à la propriété participatif sur le territoire prioritaire (Saumurois), l'association « Culture manuelle et technique » pour un partage de l'expérience de la construction d'une cabane à dons à Bréquigny, la DQNO et le représentant du Préfet pour une présentation du Plan d'Action Territorial.

Le 11 Janvier 2019
Le référent du Groupe Territorial VILLEJEAN

Le groupe territorial de Maurepas (GTM)

Selon l'arrêté préfectoral du 5 juin 2018, 8 places sont réservées aux membres du collège habitants. En 2018, 4 sont membres de ce dernier collège et 2 appartiennent au collège acteurs locaux. Le GTM a accueilli 3 habitants dont un régulièrement.



Inauguration Maison du Projet de l'Europe – 26 septembre 2018

Habituellement réuni à la Direction de Quartier Nord-Est, il s'est installé « naturellement » à la Maison du Projet (MDP) de l'Europe ayant été associé en amont à sa conception dès 2016. Le responsable de ce nouveau lieu a d'ailleurs participé à un échange avec les conseillers de Maurepas.

Le GTM fonctionne avec un référent qui anime les réunions mensuelles dont les ordres du jour sont élaborés collectivement. A la demande, l'APRAS est intervenue à deux reprises en 2018 pour mener, dans un premier temps, une réflexion sur l'autonomie des GT, ensuite, pour évaluer leur action d'aller-vers du 22 septembre.

Le quartier de Maurepas se transforme considérablement avec les travaux de grande envergure du Nouveau Plan National de Renouveau Urbain (NPNRU), portant ce quartier d'intérêt national. Les habitants sont associés dans une démarche de consultation où le GTM prend part activement. Dans ce cadre, les conseillers participent au suivi de la rénovation urbaine du Gros Chêne et du Gast, aux ateliers de définition du futur Espace Social Commun (ESC) et ceux de la place du métro « Gros Chêne ». A ce titre, une des grandes satisfactions du GTM et des habitants présents, est que leur choix d'architecte de ce futur l'ESC ait été pris en compte. Les conseillers sont également associés à la définition de la structuration de l'offre en équipements publics et locaux collectifs dans leur quartier.

Avril 2018 témoigne d'une forte mobilisation du GTM auprès de l'élue de quartier et des partenaires locaux pour pallier aux problèmes de sécurité dans le quartier liés à une hausse, d'une part, du trafic de stupéfiants associé au rassemblement de personnes en grand nombre dans le hall du 4 allée de Brno, et, d'autre part, à celle de faits de violence comme l'agression d'un gardien d'immeuble, d'incivilités, d'incidences qui exaspèrent et inquiètent les habitants dont certains se disent « abandonnés » par les pouvoirs publics.

Dans ce contexte, le GTM, soutenu par le CCR, a attiré l'attention des partenaires du CDV lors d'un comité de pilotage pour demander la tranquillité dans les QPV, faire revenir la paix et ne pas lâcher les efforts en soutenant la demande municipale d'un renfort policier.

Fort de l'expérimentation de l'aller-vers dans le cadre de la formation dispensée par la Fédération des Centres Sociaux en Bretagne terminée en avril 2018, le GTM a organisé un temps de rencontre avec les locataires dans le hall du 3 Emmanuel Mounier le 22 septembre 2018. Cela a donné lieu à une lettre adressée au bailleur social pour relayer la parole des habitants.



L'année 2018 s'est terminée avec la mise en place des premières permanences d'un GT, organisées tous les quinze jours à la MDP Europe en présence de deux conseillers.

15

• Le bilan des 3 piliers du Contrat de Ville du CCR

Initialement constitué en 2015, le CCR a calqué son organisation sur la trame du Contrat de Ville 2015-2020 en choisissant 3 référents pour chacun des 3 piliers suivants :

- > Cohésion Sociale
- > Cadre de vie et renouvellement urbain
- > Emploi et développement économique

Dans le cadre de son mandat de référent du pilier « Emploi et développement économique », le conseiller a participé à plusieurs temps forts /conférences et réunions en 2018 dont voici un aperçu :

- Cité CAP en juin : le premier rendez-vous des professionnels du Grand Ouest dédié au développement économique et à l'emploi des quartiers prioritaires.
- Assemblée Générale de l'association « PRESOL Prêts Solidaires en Ille-et-Vilaine » qui a mis en place un nouveau dispositif de financement participatif innovant et spécifique à l'activité de création d'entreprise dans le département.
- Réunion de travail avec WE KER, une association chargée de l'insertion sociale et professionnelle de jeunes de 16 à 25 ans révolus, sortis du système scolaire.

- Groupes de travail sur l'évolution de l'actuel ESC du Gros Chêne avec comme proposition de créer des espaces de coworking et de services associés pour les porteurs de projets et les personnes qui font du télétravail.
- Participation à une présentation du Tiers-lieu dans l'ancienne faculté dentaire.
- Assemblée générale, en octobre, des entrepreneurs sociaux « Le Mouves », réseau militant depuis 2010 dont l'antenne Grand Ouest a été créée à Rennes en janvier 2018. Il fédère une trentaine d'entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire (ESS).
- Participation au 1er NetWorking entreprises et Collectivités locales organisé par Rennes Métropole.

Pour les piliers cadre de vie & renouvellement urbain et cohésion sociale, nous ne pouvons pas faire de bilan. En effet, depuis 2015, force est de constater que la fonction de référent d'un pilier apparaît comme complexe à s'approprier. Est-ce parce que les champs d'actions de ces 3 domaines de compétences sont vastes et variés ? Est-ce parce que ces 3 thématiques n'ont pas d'ancrage territorial à la différence des GT ? Une fonction qui mérite d'être repensée pour correspondre à la réalité de l'organisation interne du CCR.

• 13 réunions de Bureau dont 4 élargies à l'ensemble des conseillers

Le Bureau est composé des représentants, des référents des Groupes Territoriaux, ceux des commissions et des 3 piliers du Contrat de Ville. En moyenne, 7 conseillers ont participé à ces réunions dont 6 sont issus du collège habitants. Il s'est réuni 13 fois.

Ces temps de travail, en co-animation avec la structure d'adossement, sont des moments de partage d'informations en lien avec l'actualité des quartiers et celles des commissions afin de préparer les ordres du jour des assemblées plénières et de débriefer sur leurs déroulements, de suggérer des thèmes de réflexions et des prises de positions.



Courant 2018, les membres du bureau ont formulé plusieurs propositions et réponses à valider en plénière dont voici quelques-unes :

- > Valider le bilan de la formation 2017 et demander le report du solde restant pour 2018.
- > Apporter des modifications au règlement intérieur.
- > Mettre en œuvre les 4 critères de la programmation du CDV et programmer un bilan.
- > Soumettre un atelier pour travailler les modalités de la rédaction de la charte d'engagement entre le CCR et L'APRAS.
- > Proposer de renouveler un temps convivial une fois par an et organiser un temps commun à chaque GT.
- > Solliciter le conseiller mandaté à la CIL pour avoir des informations sur le loyer unique et la loi ELAN (loi Évolution du Logement et Aménagement Numérique- 2018).

- > Répondre à des sollicitations des GT telles que par exemple :
 - La demande d'une banderole pour la démarche d'aller vers avec le slogan : « Que voulez-vous changer dans votre quartier ? ».
 - L'élaboration d'une carte de vœux.

Parmi les 13 réunions de Bureau, 4 ont été élargies à l'ensemble des conseillers pour :

- > Initier une rencontre en avril avec les partenaires du CDV afin de faire un bilan de la programmation du CDV 2017 et présenter le rapport d'activité 2017 du CCR.



- > Aborder des sujets nécessitant des précisions sur le fonctionnement interne en juillet :

- Modalités de choix des actualités de GT communiquées lors des AP.
- Définition d'un cadre souple lorsqu'un GT sollicite formellement de pouvoir prendre la parole ou une position au nom de l'ensemble du CCR : comment apprécier, au sein d'un GT, la nécessité de solliciter un positionnement de l'ensemble du CCR ?
- Besoin de clarifier les modalités de gouvernance des GT notamment le rôle et le statut du/de la référent.e (animation, coordination, décision partagée...).
- Comment les décisions se prennent, quelle est l'autonomie des GT pour parler au nom du CCR puisqu'ils n'ont pas d'existence juridique ?

- > Préparer une prise de parole collective du CCR afin de donner un avis sur le rapport du Contrat de Ville en Octobre.



- > Répondre à des sollicitations telles que l'invitation du député en octobre.

L'année 2018 s'est terminée avec une actualité nationale mouvementée suite au mouvement des « gilets jaunes », une occasion pour le CCR de questionner sa place dans la « Grande consultation » territoriale annoncée par Emmanuel Macron.

• 6 Assemblées Plénières : des choix d'orientation stratégique

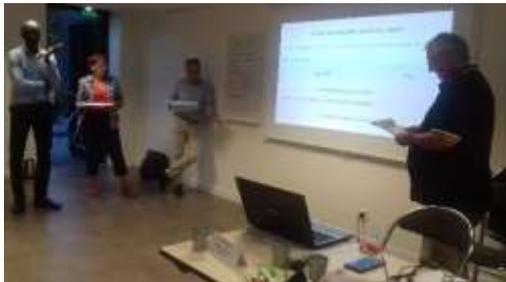
Les Assemblées Plénières (AP) du Conseil Citoyen Rennais rassemblent tous les membres des cinq quartiers prioritaires de la politique de la ville tous les deux mois. En moyenne, il y a eu 16 conseillers à participer à chaque assemblée plénière dont 11 appartiennent au collège habitants.

Cette instance est l'organe décisionnel du CCR ; en cela, elle est souveraine. En 2018, l'assemblée plénière a validé plusieurs démarches en termes de :

- > Communication.
- > Contribution au Contrat de Ville.
- > Fonctionnement interne.
- > Plan de formation.
- > D'accueil de partenaires institutionnel et associatif.

Une stratégie de communication perfectionnée

Pour rappel, l'AP du 22 novembre 2017 avait validé 3 priorités en termes de communication :



Priorité N°1 : trouver des nouveaux membres.

Priorité N°2 : se faire connaître à l'échelle du QPV.

Priorité N 3 : fidéliser les membres présents.

18

L'AP de Janvier donne mandat à la commission communication pour décliner les démarches opérationnelles répondant aux trois priorités avec le soutien conjoint de l'association BUG et de l'APRAS. Malgré tout, elle attire l'attention sur la vigilance à garder quant à l'utilisation des outils numériques et les « forces vives des conseillers » pour mener ce projet et le pérenniser de façon autonome.

Celle de Novembre demande à ne pas territorialiser les actualités dans le site pour trois raisons :

- Éviter l'assimilation d'un GT à un Conseil Citoyen.
- Ne pas mettre en concurrence les GT entre eux.
- Renforcer l'image d'un conseil citoyen composé de 5 GT.

Une présence affirmée au sein du Contrat de Ville

Deux engagements forts témoignent de la contribution du CCR dans le Contrat de Ville, à savoir : leur participation à la programmation du CDV et celle au comité de suivi et d'évaluation du CDV.

Élaboration des propres critères du CCR dans la programmation du CDV

Dans le cadre de la programmation du Contrat de Ville, les conseillers donnent leur avis sur l'attribution financière des projets qui concernent à la fois leur quartier et ceux qui rayonnent sur plusieurs QPV c'est-à-dire les Transquartiers. Afin d'améliorer leur perception des enjeux à donner ou refuser un accord, l'AP a validé deux démarches : d'une part, la validation de leurs propres critères avec un bilan souhaité en présence des services de la Ville, de l'Etat et de Rennes Métropole, et, d'autre part, une formation.

Validation des 4 critères suivants :

- ☀ La clarification des modalités d'identification des besoins : sur quels éléments pertinents s'appuie l'analyse du besoin ?
- ☀ La demande de subvention ne participe pas au frais de fonctionnement permanent du porteur de projet
- ☀ Le renouvellement de l'action est accordé si la structure propose des éléments d'évaluation pour mesurer l'impact de l'action
- ☀ Les actions menées par le porteur de projet privilégient l'occupation de l'espace public par et pour les habitants des quartiers prioritaires

La mise en place d'une formation dédiée à la compréhension d'un budget associatif.

Participation au comité de suivi et d'évaluation du Contrat de Ville

L'année 2018 a également débuté avec l'intervention de Rennes Métropole pour présenter l'évaluation du Plan Local de Santé (PLS) et le suivi et l'évaluation du Contrat de Ville. L'AP a désigné deux représentants pour participer à ce comité du CDV.

Une volonté de cheminer ensemble avec un fonctionnement complexe

Évolution du règlement intérieur

L'AP a validé des modifications dans le règlement intérieur comme, par exemple, la participation des mineurs et celle des habitants résidant dans le périmètre stricto sensu du QPV...

Réflexion sur le degré d'autonomie des GT

L'actualité d'un groupe territorial a été l'occasion pour les membres du CCR de questionner, d'une manière générale, le degré d'autonomie des groupes territoriaux lorsque ceux-ci souhaitent prendre une position dans l'environnement institutionnel. Malgré le temps dédié à deux AP, cette réflexion reste à poursuivre pour redéfinir des protocoles à la fois clairs et souples et assoir une identité singulière du CCR.

Écriture de la charte d'engagement entre le CCR et la structure d'adossement

Si, à l'origine, le CCR a demandé à l'APRAS, structure d'adossement, d'accompagner son fonctionnement, celui des GT n'avait pas été pris en compte. Or, depuis 2016, la mise en œuvre des GT et leur organisation nécessitent une forme d'accompagnement adapté car ils n'agissent pas de la même manière. En effet, lorsque l'APRAS est peu ou pas sollicitée, les missions d'être en veille sur le respect du cadre et des valeurs ne peuvent être assurées en l'absence d'intervention.

Deux AP ont été mobilisées sous forme d'atelier dans un premier temps puis à partir d'un vote pour clarifier et valider l'écriture de la charte d'accompagnement entre le CCR et l'APRAS.



AP du 28 mars 2018

Une stratégie de formation fidèle à leur besoin d'autonomie

L'AP de Mai valide le mandat donné à la commission formation pour mettre en œuvre les besoins de formation suivants :

- > La loi Lamy et « c'est quoi un conseil Citoyen » ?
- > Utilisation de WordPress pour alimenter le site dédié au CCR.
- > Comprendre un budget associatif

Par ailleurs, pour répondre à un besoin de convivialité, l'AP de septembre valide la proposition d'un temps festif couplé à un temps de formation pour amorcer un bilan du CCR et mettre en perspective leurs actions en 2019 avec l'association « si les sardines avaient des ailes ».



AP du 19 septembre 2018

Une place dédiée aux partenaires institutionnel et associatif

L'accueil de partenaires institutionnels pour mieux comprendre

En 2018, les conseillers ont accueilli :

> Rennes Métropole représenté par Monsieur Dorig Bruno pour présenter l'évaluation du Plan Local Santé ainsi que le suivi et l'évaluation du CDV. Le CCR a répondu favorablement à sa sollicitation de participer à des focus groupes. Il souhaite également la restitution de l'évaluation du ressenti des habitants dans les QPV.

> Dans un contexte d'insécurité sociale, le CCR a invité le délégué de la Cohésion Police-Population (DCPP) de Maurepas, Monsieur Jean-Michel Lucas pour présenter ses missions et sa fonction, créées en 2008 dans le cadre du plan « Espoirs banlieues ». Les GT du Blosne, Maurepas et de Villejean ont désormais les coordonnées des DCPP pour relayer la démarche auprès des habitants. A noter que le DCPP de Villejean participe aux réunions mensuelles du GTV.

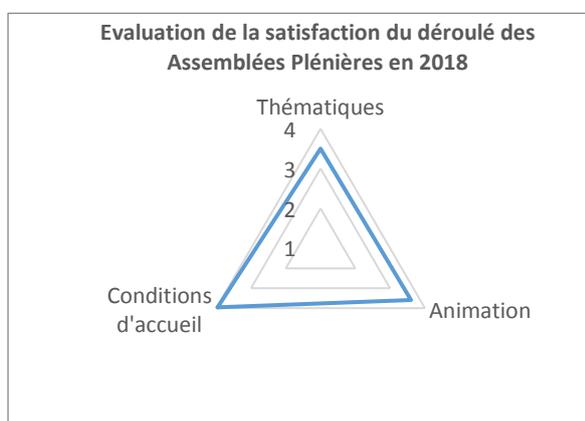
L'invitation auprès des Compagnons Bâtisseurs en Bretagne

A la demande des conseillers, Régis Harel a présenté l'association des CBB dans un objectif de collaborer avec le CCR autour d'une proposition de projet « le Bricobus » qui mobilise des habitants de Maurepas. Bien que le CCR ait décliné cette initiative, elle a eu le mérite d'avoir questionné à nouveau son autonomie et son identité. De plus, cette présentation a donné lieu à une rencontre avec le GT de Cleunay autour d'un projet d'embellissement de l'habitat et la participation d'habitants.



AP du 19 septembre 2018

Évaluation de la satisfaction du déroulement des assemblées plénières



Sur 5 assemblées plénières évaluées en 2018, 11 conseillers sur 16 en moyenne ont participé à ce sondage. Le degré de satisfaction évolue de 1 à 4 comme suit :

- 1 : pas satisfait
- 2 : moyennement satisfait
- 3 : satisfait
- 4 : très satisfait

D'après le graphique ci-contre, le déroulé des AP en 2018 est jugé entre « satisfaisant » et « très satisfaisant ».

• Les travaux des 3 Commissions du CCR

Le CCR est composé de 3 commissions qui s'organisent de façon autonome avec le soutien de l'APRAS, en fonction de l'avancée de leurs travaux. L'AP leur donne mandat pour mettre en œuvre les décisions validées. Il s'agit des commissions :

- Formation.
- Communication.
- Évènement.

La mise en œuvre du plan formation 2018 de la commission Formation

L'État ayant accordé le report du solde restant de 2017, la commission Formation s'est recentrée sur les besoins de formation des conseillers en 2018. Elle est composée de 4 conseillers dont un acteur local et s'est réunie 4 fois en 2018. Pour pallier à l'absentéisme constaté l'an passé, la commission a validé les formations dans lesquelles il y avait un minimum d'inscriptions déterminées avec le prestataire.

Trois formations ont donc été mises en place ; la quatrième le sera à l'issue de la création du site dédié au CCR, courant 2019. Par ailleurs, un bilan croisé de la formation « Aller-vers » est également prévu.

La commission a donc choisi des prestataires pour les formations suivantes :

Résovilles : « C'est quoi la loi Lamy et les conseils citoyens ? ».

Intervenante : Lauriane Deniaud, ex-chef de cabinet du ministre délégué à la Ville ayant contribué à l'écriture de la loi Lamy.

18 juin 2018 Résovilles



Fédération des Centres Sociaux en Bretagne : « Comprendre un budget associatif »



13 septembre 2018 : entretien avec la FCSB

Module 1: Les grands principes de gestion d'une association.

Module 2 : Décrypter une demande de subvention.

Module 3 : Élaborer une demande de subvention.

Intervenant : Philippe Kuriata

Formation Budget 1er décembre 2018



L'association « Si les sardines avaient des ailes » : organiser un bilan annuel du CCR autour d'un moment festif et convivial



17 novembre 2018

Intervenantes : Aude et Marine.

L'association BUG : l'utilisation de WordPress pour alimenter le site dédié au CCR
Formation en attente.

A ces formations s'ajoutent celles qui sont prises en charge par le CGET à savoir :

« Participer, oui mais comment ? » organisée par Résovilles dont 2 conseillères et une habitante de Maurepas ont participé au mois d'octobre.

« Formation des membres des conseils citoyens des quartiers en renouvellement urbain » organisée par L'école de Rénovation Urbaine- dont 2 conseillères du GT du Blosne ont pris part à Aubervilliers.

23

Une commission Communication très active

Alors qu'en 2017 la commission Communication était en sommeil, 2018 se révèle une année phare pour la commission Communication. En effet, une deuxième équipe, composée de 7 conseillers du collège habitant, s'est mobilisée tout le long de l'année pour mettre en œuvre les 3 priorités validées en AP du 22 novembre 2017.

Accompagnée à la fois par l'association BUG et l'APRAS, 8 réunions ont été consacrées pour améliorer leurs outils de communication. En moyenne, 5 conseillers ont participé de façon régulière.

La nouvelle commission Communication a travaillé, dans un premier temps, sur les leviers et les freins lorsqu'ils parlent du CCR (forces/faiblesses/opportunités/menaces). Dans un second temps, elle est repartie des 3 priorités suivantes :



Réunion du 10 septembre 2018

- 1- « Trouver des nouveaux membres. »
- 2- « Nous faire connaître à l'échelle de notre quartier prioritaire. »
- 3- « Fidéliser les membres présents. »

Ainsi, à compter de Juillet, les anciens Kakémonos ont été retravaillés, des badges en bois avec le logo modifié du CCR ont été distribués et le nom de domaine du futur site du CCR validé. Un point communication a été intégré aux AP et chaque GT est invité à avoir un référent communication.



L'année se termine avec la contractualisation du site avec BUG à l'aide d'un cahier des charges et une formation WordPress envisagée pour apprendre à alimenter le site, formation validée conjointement entre les conseillers des commissions formation et communication.

Un nouveau défi pour la commission événement

Suite à la formation avec « Si les sardines avaient des ailes », des besoins en termes d'interconnaissance entre conseillers, de perspectives et de convivialité ont été exprimés. Comment activer la commission événement créée en 2017 pour répondre à ces besoins ? Il reste à trouver la thématique qui fédérerait tous les conseillers du CCR. Un défi pour la commission événement à l'horizon de 2019.

Participation diverses des conseillers

Parmi leur activité, les conseillers participent aussi à des temps forts tels que « Cité Cap » le 5 juin 2018.



Ils ont également été sollicités par un consultant, Gérard Léval, spécialiste de la participation des habitants qui souhaitait écrire un ouvrage à paraître en 2019. Il a suivi de près les conseillers lillois et a questionné plusieurs conseils citoyens dont celui de Rennes. 7 conseillers rennais ont répondu à ses entretiens et d'une certaine manière, ont contribué à son ouvrage intitulé :

« De l'intérieur d'un conseil citoyen ».



III La contribution des conseillers dans les espaces institutionnels de la politique de la Ville

Les membres du CCR participent activement à différentes réunions avec la collectivité, les services de Rennes Métropole, de l'État et des acteurs associatifs et économiques. De plus, cette année, ils ont été davantage intégrés à des instances de travail à l'échelle nationale.

Les trois niveaux de leur participation se mesurent à l'échelle :

- > Du contrat de ville de la métropole rennaise.
- > Des services de l'État.
- > Du national.

25

• Sollicitations en lien avec le Contrat de ville 2015-2020

Conformément à la loi du 21 février 2014 qui stipule que les conseils citoyens doivent être associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des Contrats de ville, les membres du CCR siègent aux différents comités de pilotage. Néanmoins, les informations recueillies ne permettent pas de renseigner le contenu de toutes ces réunions notamment celles du comité de pilotage opérationnel du 29 novembre 2018 et celui du NPNRU du 21 Décembre 2018.

Les conseillers ont donc participé à plusieurs réunions et ont demandé à recevoir les supports et les comptes rendus.

- > La consultation sur la programmation du Contrat de Ville.
- > Le comité de suivi et d'évaluation du Contrat de Ville.
- > Le comité de pilotage.
- > Le suivi des Plans d'Actions Territoriaux (PAT).
- > Le comité de pilotage opérationnel.
- > Le comité pilotage du NPNRU.
- > Participation au rapport annuel du contrat de ville 2017-2018.
- > participation à la Conférence Intercommunale du Logement de Rennes Métropole (CIL)

La consultation sur la programmation du contrat de ville

A raison de trois périodes dans l'année, les conseillers donnent leur avis sur la demande de subvention au titre du CDV des porteurs de projets qui concernent à la fois leur quartier et ceux qui impactent plusieurs quartiers prioritaires. Le comité de financeurs représenté par l'État, la Ville de Rennes, Rennes Métropole et le Conseil Départemental 35 analyse leur avis parmi d'autres avant de donner une réponse définitive.

Si l'organisation de ces réunions à l'échelle de chaque quartier est satisfaisante, celle des projets des transquartiers mérite d'être améliorée pour gagner du temps au vue des nombreuses demandes de subventions. Il a été suggéré que les conseillers se concertent en amont pour organiser leur réponse collective.

Pour mieux appréhender les demandes de subventions et avoir une vision globale de la demande, les conseillers ont souhaité obtenir les bilans des projets et l'identité des associations.

Cette année, l'APRAS a été destinataires de peu de retours sur la participation des conseillers et le déroulement de ces réunions, ce qui ne permet pas de quantifier l'investissement des conseillers.

Le comité de suivi et d'évaluation du contrat de ville

Après avoir reçu Rennes Métropole pour présenter le Plan Local de Santé (PLS) et le suivi et l'évaluation du Contrat de Ville, deux conseillers ont été mandatés pour représenter le CCR au sein de cette instance qui les a mobilisés au moins 6 fois dans l'année. L'APRAS joue un rôle de facilitateur afin de veiller à leur participation.

Ils ont proposé des indicateurs d'évaluation de l'activité 2017 du CCR tels que par exemple :

- Le nombre total de réunions.
- Le nombre total d'heures bénévoles.
- Le nombre de réunions et le volume horaire dans le cadre du CDV...

Ces indicateurs alimentent désormais l'outil de suivi du CDV.

Cette expérience nouvelle questionne à la fois l'accès à la compréhension de la démarche, leur place et leur contribution en tant que CCR.

Le comité de pilotage

Un comité de pilotage est un acteur clé dans la conduite de projets d'envergure. Il s'assure du bon déroulé des opérations en fonction des objectifs généraux et entretient une dynamique au sein des différents acteurs impliqués.



Comité de pilotage du Contrat de Ville du 28 juin 2018

Les 7 conseillers mandatés ont pris la parole pour présenter les différentes thématiques de travail de chaque GT. Ils ont également relayé le besoin de temps et d'aide en tout genre pour accomplir leurs missions telles que « *l'anticipation des envois des ordres du jour, l'adaptation des horaires des réunions de concertation, d'information et de co-construction aux horaires des bénévoles, la prise en compte des contraintes horaires et matérielles des bénévoles, la facilitation de la convivialité des rencontres avec les habitants des quartiers prioritaires, etc...* »

Le suivi des Plans d'Actions Territoriaux (PAT)

Compte tenues des informations reçues, le CCR a participé à deux instances du suivi des Plans d'Actions Territoriaux sur les quartiers de Cleunay et de Villejean.

Les PAT définissent les enjeux prioritaires pour chaque QPV afin de répondre aux besoins concrets des habitants. Ils réunissent la collectivité, les services de l'État, les partenaires institutionnels, les habitants, les associations, les acteurs économiques et les conseillers du CCR afin d'échanger sur les différentes actions et projets mis en place.



PAT Cleunay – 11 novembre 2018

A Cleunay par exemple, le GTC a présenté l'action ludique de nettoyage réalisée le 31 octobre lors du suivi PAT de novembre.

A Villejean, le suivi des PAT de décembre a mis en valeur les actions autour de la santé, du cadre de vie, de l'emploi et le développement économique (présentation de l'association We Ker), l'éducation, enfance, jeunesse et la tranquillité publique.

Le comité de pilotage opérationnel

Le comité pilotage du NPNRU

Avis du CCR sur le rapport du contrat de ville 2017-2018

Les conseillers se sont réunis pour préparer leur avis sur le rapport annuel du CDV 2017-2018. Ils ont exprimé leur satisfaction de constater la prise en compte de leurs remarques faites l'année dernière. Ils apprécient la lisibilité, la compréhension, l'accessibilité des textes d'une part et d'autre part, ils trouvent la lecture du rapport agréable parce qu'il est « aéré » et davantage imagé.

Ils espèrent des actions de prévention et des solutions concrètes face aux problèmes liés à la sécurité publique dans leurs quartiers. Ils posent la question de savoir « comment le CCR peut être informé et investi dans les instances du Contrat de ville en lien avec cette thématique de la sécurité dans les QPV ? »

Enfin, pour les conseillers, il est très important qu'ils soient associés en amont à l'élaboration du prochain contrat de ville, prorogé jusqu'en 2022. En effet, ils déplorent le fait de ne pas avoir pris part à l'élaboration du contrat de ville 2015-2020.

Participation à la CIL

Deux conseillers ont participé à la CIL du 28 juin 2018 avec une prise de parole travaillée en Assemblée Plénière suite à la baisse des APL.

• Sollicitation des services de l'Etat

Depuis 2017, les services de l'État représentés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) organisent une rencontre annuelle des conseils citoyens du département d'Ille-et-Vilaine afin de renforcer le lien social en partageant les différentes expériences et en croisant les regards.

Cette année, elle a eu lieu le 20 novembre et elle a été animée par Résovilles. Très appréciée des conseillers, voici quelques témoignages :



« Journée enrichissante, travail sur des thématiques avec les gens de la préfecture. J'ai apprécié le co-travail ».

« C'était sous forme de jeu, on a travaillé ensemble avec le personnel de la préfecture, avec facilité. »

« On a travaillé en 3 phases : tout ce qui n'allait pas, puis ils ont constitué des patatoïdes. Delà, ils ont constitué 7 thèmes. Sur ces 7 thèmes, il a y eu des propositions concrètes qui devraient être exploitées sinon, ça ne servirait à rien, il faut s'emparer des idées émises et trouver matière à les appliquer ».



• Sollicitations nationales

Comment rendre durables les conseils citoyens ?

« Le ministre de la Cohésion des territoires a demandé à la CNDP (Commission nationale du débat public) de lui remettre un rapport sur les problèmes auxquels les conseils citoyens se heurtent et qu'il faudrait résoudre pour que ces derniers puissent perdurer efficacement après 2020. Pour alimenter ce rapport, la CNDP invite 100 conseillers citoyens tirés au sort sur une liste d'inscrits à participer à une journée de débats et d'échanges »¹. Parmi eux, Serge Loquen a représenté le CCR en octobre. Un rapport de la CNDP sur l'état des lieux des conseils citoyens et sur la démocratie participative dans les quartiers prioritaires sera remis courant 2019.

Présentation de la Maison du projet du Blosne en novembre, à Paris

Le 16 novembre, les conseillers citoyens formés au renouvellement urbain avec l'ERU (École du Renouvellement Urbain) ont été conviés au Stade de France pour partager leurs expériences depuis cette formation. Ils ont aussi échangé sur le rôle et la place du conseil citoyen dans les projets de renouvellement urbain avec les acteurs concernés (services de l'État local, collectivités locales, bailleurs sociaux, élus...).

C'est dans ce contexte que deux conseillères du GT du Blosne ont participé à cette journée. Colette Perron a animé un atelier d'échange sur la thématique : « Comment participer à la maison du projet ? » avec le soutien de Clotilde Boulange, chargée de mission - projet urbain & concertation de Rennes Métropole.

29

VII Valorisation de l'engagement bénévole citoyen du CCR

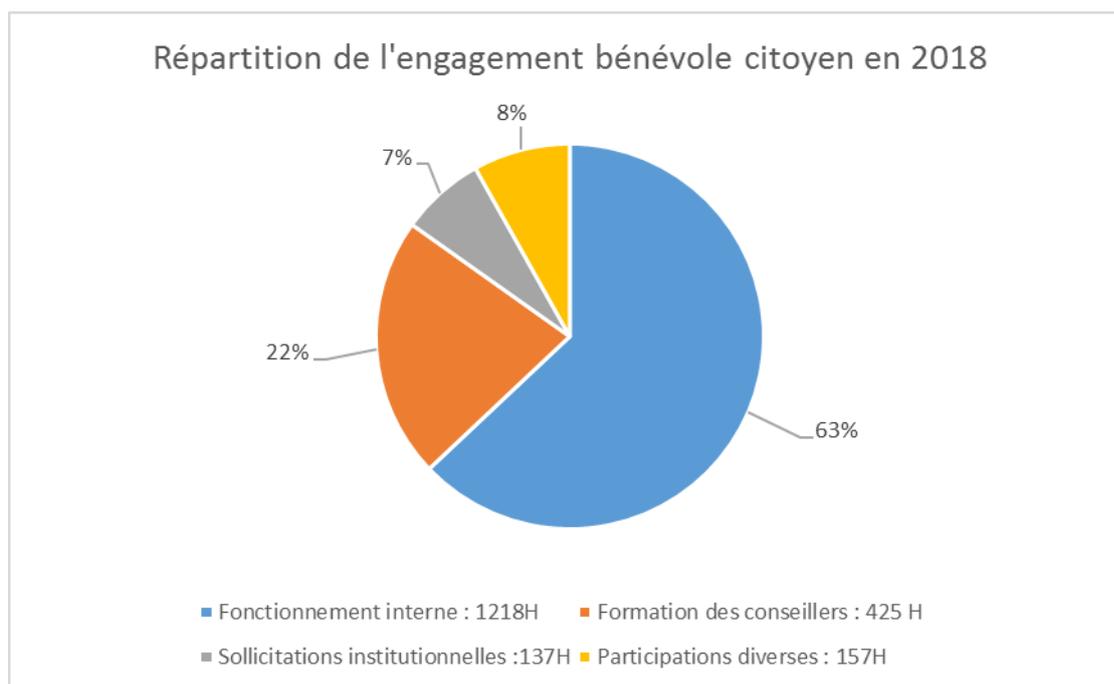
Compte tenu des informations transmises à l'APRAS, **1 936 heures** de travail bénévole, a minima, ont été consacrées à l'engagement des conseillers citoyen, temps de formation inclus en 2018. Plus précisément, ce sont **1 511 heures**, a minima, qui ont été consacrées par les conseillers hors temps de formation.

A ce total horaire s'ajoute également un temps de travail difficile à quantifier qui représente un volume horaire non négligeable lié à la préparation des réunions, à la rédaction des comptes rendus, aux entretiens avec les habitants...

Compte tenu du manque d'information, ne sont pas prises en compte dans ce décompte d'heures, le temps consacré à la programmation du contrat de ville.

¹ Source : site de la plateforme des conseils citoyens – jeudi 6 septembre 2018

•Répartition de l'engagement bénévole citoyen en 2018

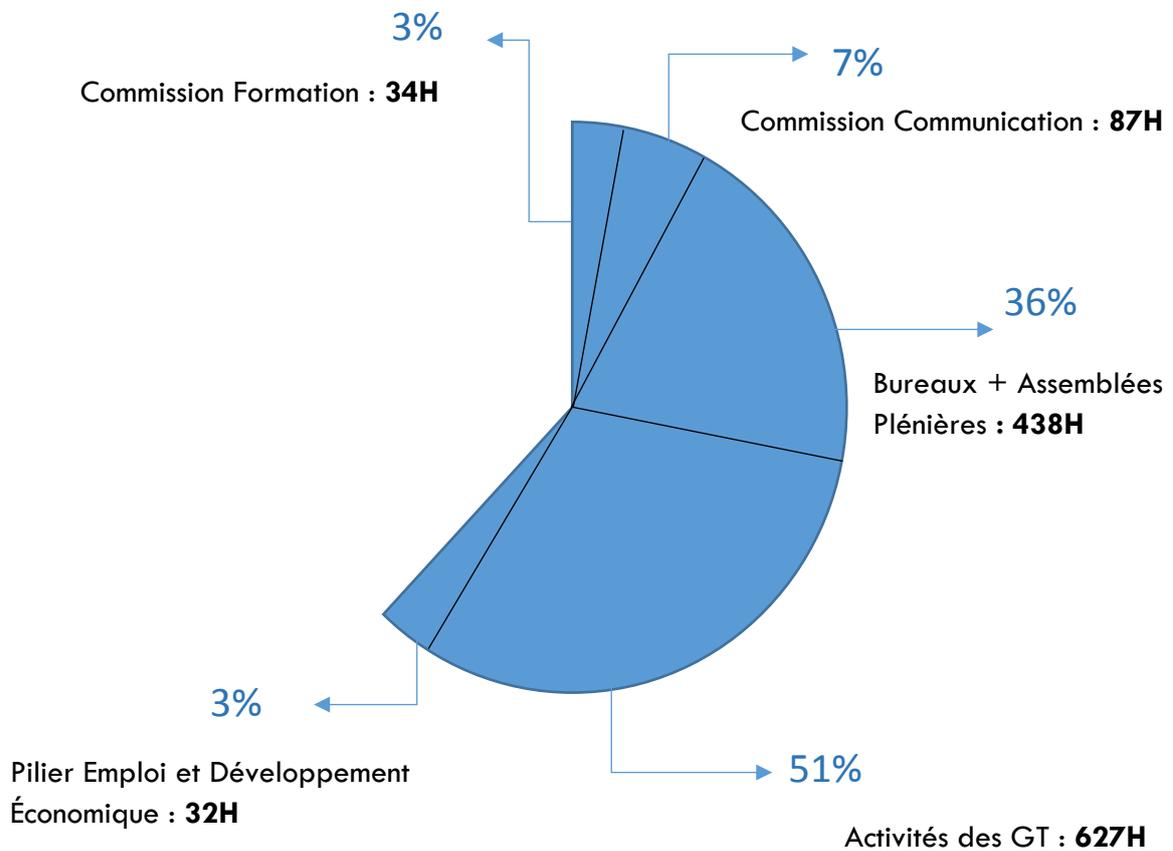


Fonctionnement interne :	<ul style="list-style-type: none"> - Commission Formation. - Commission Communication. - Bureaux + bureaux élargis + assemblées plénières. - Activités des GT (réunions mensuelles et actions mises en œuvre). - Pilier emploi.
Sollicitations institutionnelles :	<ul style="list-style-type: none"> - Sollicitations Ville de Rennes / SolidaRen / Aménagement Urbain. - Sollicitation Direction de Quartier / "Réseau et Bien-Être" / Bilan Maison du Projet du Blosne. - Sollicitations Rennes Métropole : CIL ; Marketing Territorial. - Instances Contrat de Ville (sauf programmation du CDV). - Sollicitation à l'échelle nationale
Participations diverses :	<ul style="list-style-type: none"> - Forum Cité Cap. - Invitation FCSB : accueil québécois sur le Pouvoir d'Agir. - Rentrée Citoyenne. - Forum "Vivre Ensemble". - Entretiens Gérard Léval.
Formation des Conseillers	<ul style="list-style-type: none"> - Fin du cycle de formation « aller-vers » - « C'est quoi la loi Lamy et les conseils citoyens ? » - « Comprendre un budget associatif ». - « Un temps pour regarder le passé et envisager l'avenir ». - « Participer, oui mais comment ? » - « Formation des membres des conseils citoyens des quartiers en renouvellement urbain ».

• Répartition du temps dédié au fonctionnement interne

Sur l'ensemble de leurs activités, soit environ 1936 heures, les conseillers consacrent 63% de ce temps sur leur fonctionnement interne ce qui représente environ **1218 heures**.

Parmi ces 1218 heures voici la répartition de leur engagement bénévole :



V La mission d'accompagnement du Conseil Citoyen Rennais

• Le vote de la structure d'adossement, L'APRAS

Les conseillers ont préféré ne pas se constituer en association loi 1901. Ils ont choisi de s'adosser à une structure juridique existante en procédant, le 9 mars 2016, à un vote entre trois associations ayant répondu au cahier des charges du CCR : « Unis-Cité », « la Fédération des Centres Sociaux en Bretagne » et L'APRAS.

C'est dans ce contexte que L'APRAS a été choisie pour accompagner et soutenir le fonctionnement du CCR notamment l'émergence des groupes territoriaux.



Toutefois, la structuration du CCR (Groupes Territoriaux et commissions) a fait évoluer les modalités et les intensités de l'accompagnement initialement prévu. Ces évolutions ont conduit, en accord avec le CCR, à recruter une salariée à temps plein, en contrat adulte relais pour une période de trois ans à compter d'avril 2017, appuyée par des membres de l'équipe professionnelle de L'APRAS. Ce renfort a permis d'étayer l'accompagnement.

Une charte a été co-construite en 2018 et validée à l'assemblée plénière du 21 novembre 2018. Elle devient le document de référence qui définit le cadre de cet accompagnement apporté par L'APRAS en fonction des évolutions du CCR. Un temps de bilan de cet accompagnement est programmé en fin d'année et soumis à l'approbation de l'assemblée plénière.

• Le rôle de l'APRAS

L'APRAS apporte son soutien dans trois domaines :

► Soutien au fonctionnement et à l'animation du CCR :

- Veiller et alerter sur le respect de la charte du CCR et de son règlement intérieur.
- Soutenir la conception des projets et la démarche d'aller-vers.
- Co-animer les bureaux mensuels et les assemblées plénières tous les deux mois.
- Organiser, planifier les sollicitations institutionnelles.
- Accompagner la dynamique des trois commissions du CCR.
- Aider à l'animation mensuelle des GT de Cleunay, Bréquigny et du Blosne dans une perspective d'autonomie et de continuité des travaux en cours.

► **Appui matériel et administratif au CCR :**

- Gérer l'organisation des réunions : aide à la rédaction du CR, diffusion par courriel, relance par téléphone des absents et non-excusés...
- Administrer la boîte mail du CCR.
- Réceptionner les appels téléphoniques.
- Mettre à disposition des salles à titre gratuit.
- Photocopier les documents à la demande.

► **Formation des conseillers :**

- Participer à la conception et mise en place des formations des membres en lien avec l'École du Renouveau Urbain, Résovilles et d'autres prestataires.

• Valorisation de l'accompagnement de l'APRAS

La mise à disposition de salles à titre gracieux s'élève au total à **368.69€** répartie selon le tableau ci-dessous :

Mise à disposition des salles dans les quartiers du 01/01/2018 au 31/12/2018			
Nombre de salles : 5	Nombres de réservations	Nombre d'heures	Montant non facturé
Quartier 5 : PAM Quartier 10 : Bourbonnais Quartier 11 : Banat et Volclair Quartier 12 : 5 Dullin	16	51	176.97€
Mise à disposition de la salle APRAS à la Maison des Associations du 01/01/2018 au 31/12/2018			
Type de réunions	Nombres de réservations	Nombre d'heures	Montant non facturé
Bureaux	13	29.25	101.5
Commission Formation	4	8	27.76
Commission Communication	8	18	62.46
Total en centième	15	55,25	191.62€
TOTAUX	31	106.25	368.69€

Équipe projet APRAS	
Dania	Autres membres APRAS (Irma, Sylvie, Philippe)
Temps plein	30 réunions avec CCR + réunions équipe projet : environ 110 heures

VI Perspectives pour 2019

2018 amorce une série de réflexions et de pistes de travail pour 2019 :

- > Renforcer le nombre de conseillers reste un enjeu phare parce qu'il s'agit non seulement d'une priorité depuis sa création mais aussi, parce qu'il en va de sa légitimité, voire de sa survie. Pour cela, il y a nécessité de donner à voir ces contacts informels dans le quotidien des habitants et de mesurer leurs impacts en terme de « recrutement de nouveaux membres » ou de visibilité dans le quartier.
- > Prendre soin de l'accueil des nouveaux conseillers. Thématique jusque-là mise de côté, elle mérite une attention particulière notamment pour aider à discerner la différence entre le collègue habitants d'un conseil de quartier et celui du CCR. En 2018, 5 nouveaux conseillers ont intégré le CCR et ont reçu un accueil différent.
- > L'expérience avec « Si les sardines avaient des ailes » a mis en valeur l'importance des temps conviviaux pour apprendre à se connaître et travailler ensemble autrement.
- > Poursuivre la réflexion sur le fonctionnement interne afin de repréciser des protocoles à la fois souples et clairs qui permettent non seulement de renforcer la cohérence du groupe mais aussi de clarifier le rôle et la place de chacun tout en respectant l'autonomie de chaque organe fonctionnel : bureau, GT, commission, AP, conseillers mandatés, référent d'un GT...
- > Repenser la fonction des référents des trois piliers du CDV. Est-ce que les trois thématiques ne seraient pas l'affaire de tous les conseillers ? Ne sont-elles au cœur des projets portés par les GT ?
- > Activer la commission événement pour organiser un projet commun aux cinq groupes territoriaux. Reste à définir la thématique fédératrice.
- > Réaliser un bilan croisé de la formation « aller-vers » pour partager les expériences.
- > Questionner les droits spécifiques des conseillers. La question a été posée à Mr Le Député M. Laabid : « comment valoriser mes heures de bénévolat dans mon Compte d'Engagement Citoyen (CEC) pour faire valoir mes droits à la formation » telle que la Validation des Acquis d'Expériences ?
- > Améliorer la communication pour recevoir les supports et les comptes rendus des différentes réunions du CDV auxquelles les conseillers participent auprès des instances concernées.
- > Organiser un bilan de la programmation du CDV 2018 et évaluer les 4 critères du CCR.
- > Mettre en œuvre le site dédié au CCR et la formation adaptée.
- > Penser au positionnement du CCR par rapport au poste d'adulte relais (fin de contrat avril 2020) et l'accompagnement de l'APRAS (prévu initialement jusqu'en 2020). Quel bilan peut être fait et quelles sont les suites souhaitées par le conseil ?

VII Résultat financier 2018 et budget prévisionnel 2019

• Résultat financier 2018

Ce qu'il restait au 31 décembre 2017: **17 107€**

Résultat financier CCR 2018 validé en Assemblée plénière du 3 juillet 2019.			
DEPENSES		RECETTES	
ALIMENTATION	1 019.31	ETAT ADULTE RELAIS	18 816
PETIT EQUIPEMENT ET DIVERS	84.60	CDV VILLE	6 000
LOCATIONS SALLES	864.35	CDV DEPARTEMENT	4 000
ASSURANCE	106	CDV RM	6 000
DEPLACEMENTS	1 111.46	RBT FORMATION	345.82
PRESTATIONS EXTERIEURES	7 479.61		
		REPORT EXERCICE 2017	10 125.53
TELECOM	537.59		
PHOTOCOPIES	468.70		
SALAIRES ET CHARGES	33 147.73		
Total 1	45 287.35 €	Total 1	45 287.35 €
Mise à disposition (MDA) PERS APRAS (51heures)	176.97	Mise à disposition (MDA) PERS APRAS	176.97
MAD SALLES APRAS (55.25h)	191.62	VAL MAD SALLES APRAS	191.62
Total 2 mise à disposition APRAS	368.69 €	Total 2 mise à disposition APRAS	368.69 €
Total 3 Valorisation HEURES BENEVOLAT (1 936h – Smic taux horaire brut 10.03€)	19 418.08€	Total 3 VALORISATION BENEVOLAT	19 418.08€
TOTAL(1+2+3)	65 069.04 €	TOTAL(1+2+3)	65 069.04 €

• Résultat prévisionnel 2019

Ce qu'il reste au 31 décembre 2018 à reporter sur exercice 2019 : **6 981.47 €**

BUDGET PREVISIONNEL 2019 validé en Assemblée plénière du 3 juillet 2019.			
DEPENSES		RECETTES	
ALIMENTATION	1 000	ETAT ADULTE RELAIS	19 112
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	50	CDV VILLE	7 000
PETIT EQUIPEMENT ET DIVERS	130	CDV DEPARTEMENT	4 000
LOCATIONS SALLES	600	CDV RM	7 000
ASSURANCE	106	CDV ETAT	3 000
DEPLACEMENTS	1 000	RBT FORMATION	
PRESTATIONS EXTERIEURES	8 000		
TELECOM	540		
		REPORT EXERCICES 2018	6 981.47
PHOTOCOPIES	600		
SALAIRES ET CHARGES	35 086		
Total 1	47 112 €	Total 1	47 112 €
Mise à disposition (MDA) PERS APRAS (45j)		Mise à disposition (MDA) PERS APRAS	
MAD SALLES APRAS (60H)		VAL MAD SALLES APRAS	
Total 2 mise à disposition APRAS	400 €	Total 2 mise à disposition APRAS	400 €
Total 3 Valorisation HEURES BENEVOLAT (1 600)	16 160 €	Total 3 Valorisation HEURES BENEVOLAT	16 160 €
TOTAL(1+2+3)	63 672 €	TOTAL(1+2+3)	63 672 €

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL CITOYEN RENNAIS

Au 1er Janvier 2018 :

COLLEGE HABITANTS

BEN YOUSSEF NASSURDINE Ali	Bréquigny
BENOIST Didier	Maurepas
BERTHIER Marie-Hélène	Villejean
DESFEUX Jacqueline	Villejean
DIARRA Mohamed	Maurepas
DIOUF Yannick	Bréquigny
DUBOIS Paul	Maurepas
FOUQUÉ Claude	Maurepas
JÉZÉQUEL Marie-Anne	Cleunay
LE GUENNEC Frédérique	Villejean
LÉRAUD Jean-Pierre	Bréquigny
LESAGE Marcel	Villejean
LEVREL Armelle	Bréquigny
LOQUEN Serge	Villejean
MAZZOLÉNI Françoise	Villejean
OZ Mistral	Bréquigny
PAYOU Géraldine	Blosne
PERRON Colette	Blosne
SÉNÉ Gabriel	Cleunay
TRICOT Gérard	Blosne
VALLÉE Raymond	Villejean

COLLEGE ACTEURS LOCAUX

AFEV	DESILLE Floriane
Étude Plus Rennes	ARICI Ayse
CSF 35	AUBRY Lucie
CNL 35	GAILLARD Maguy
Triangle	GAINIE Jacqueline
Union Locale CLCV	HÉLIGON Yasmina
GRPAS	MIRGAINE Pauline
Arts et Manières	COTARD Alice
Asso. Taekwondo	STEPHAN Robert
ARCS	TRAPPLER Amélie

Lexique : « le Conseil Citoyen Rennais c'est... »

Sa composition

Le CCR associe les habitants et les acteurs associatifs des cinq quartiers prioritaires de la ville de Rennes. Il se regroupe en deux collèges, celui des habitants et celui des acteurs locaux. En 2015, un tirage au sort parmi des habitants lambda et des volontaires a été réalisé pour constituer le collège habitants. Ce collège doit représenter au moins 50 % des membres du CCR, avec pour objectif de tendre vers la parité hommes/femmes. Les acteurs locaux quant à eux, ont été sollicités par les services de la collectivité.

Les Groupes Territoriaux (GT)

Si la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine énonce qu'un conseil citoyen est mis en place dans chaque quartier prioritaire de la politique de la ville, l'histoire des conseils de quartiers rennais mis en place à partir de 1997 associée à la dynamique démocratique locale (Cf. [charte rennaise de la démocratie locale](#) votée en conseil municipal le 9 mars 2015) a privilégié l'installation **d'un seul conseil citoyen** regroupant les cinq quartiers prioritaires qui sont : Villejean, Maurepas, le Blosne, Bréquigny-Champs Manceau et Cleunay.

Pour fonctionner avec cette particularité, le CCR a nommé « Groupes Territoriaux », le regroupement de conseillers par quartier prioritaire. Ils se réunissent mensuellement en présence des conseillers membres des deux collèges du quartier concerné. Certains GT comme Cleunay, Bréquigny et le Blosne ont demandé le soutien de la structure d'adossement pour mener à bien ces réunions mensuelles. Un compte rendu est rédigé et transmis uniquement aux conseillers du GT concerné. Des représentants des GT participent aux réunions du bureau pour assurer le va et vient des informations.

40

Le Bureau

Bien que le CCR ne soit pas une association, il a nommé « Bureau » la réunion mensuelle qui regroupe les représentants et/ou référent de chaque GT et des commissions. Il élabore les ordres du jour des assemblées plénières dans un premier temps et débriefe sur le déroulement de ces dernières dans un second temps. Il n'a pas de pouvoir décisionnel, il soumet à validation toutes ses propositions. Un compte rendu est rédigé et transmis à l'ensemble des conseillers du CCR.

L'Assemblée Plénière (AP)

L'assemblée plénière est une réunion qui a lieu tous les deux mois et qui regroupe tous les membres officiels du CCR. Elle peut accueillir, selon l'actualité, des invités institutionnels et associatifs à la demande des conseillers ou sur sollicitation. Cette instance est l'organe de décision du CCR. Un compte rendu est rédigé et transmis à l'ensemble des conseillers.

Les commissions

Pour mener à bien des projets en termes de communication, de formation et d'événement, le CCR mandate des commissions composées de conseillers volontaires. Elles s'organisent comme elles le souhaitent afin de répondre aux objectifs validés en assemblée plénière. A leur demande et selon leurs besoins, elles sont accompagnées par la structure d'adossement et/ou l'association BUG en terme de communication. Un compte rendu est rédigé et transmis aux membres de la commission concernée.

Comment sont rédigés les comptes rendus du CCR ?

Si la volonté de départ est de co-rédiger les comptes rendus d'une manière générale entre la structure d'adossement et les conseillers « secrétaires-volontaires », il arrive très souvent que cette tâche administrative revienne à l'APRAS. Dans un souci d'impartialité et de neutralité, ils sont soumis à relecture pour apporter les modifications nécessaires. Ceux des assemblées plénières sont systématiquement validés en début de réunion.

C'est quoi la politique de la Ville et le Contrat de Ville ?

Dans l'histoire du gouvernement français, la politique de quartier des années 70 devient petit à petit la politique de la ville dans les années 90, elle-même réformée par la Loi du 21 Février 2014 de Programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine dite « Loi LAMY ».

La politique de la ville c'est la manière de gouverner en octroyant des moyens humains et financiers nécessaires pour réduire les écarts de développement entre les territoires en privilégiant les quartiers les plus en difficulté sur tous les domaines : économie, logement, emploi, services de proximité, transports, culture, sport, loisirs, écoles...

Les personnages pionniers de cette évolution sont, d'une part, l'Abbé Pierre et son appel qu'il lança en 1954 pour créer des logements adaptés aux besoins démographiques et, d'autre part, le maire de Grenoble Hubert Dubedout qui, en 1983, rédigea un rapport « Ensemble, refaire la ville » remis au premier ministre de l'époque dans lequel une place importante est accordée aux premiers concernés par leur cadre de vie quotidienne à savoir les habitants.

Depuis 2014, la Loi Lamy a réformé la politique de la ville en tirant des leçons des anciens contrats appelés CUCS c'est-à-dire « Contrats Urbains de Cohésion Sociale » créés en 2007. Cinq axes de réforme ont été entrepris :

- ▶ **Simplifier le périmètre géographique** qui détermine la nomination de « quartier prioritaire » appelé communément les QPV c'est-à-dire les « Quartiers de la Politique de la Ville »
- ▶ **Mettre en œuvre des Contrats de Ville nouvelle génération** en mettant l'accent entre autre sur :
 - La mobilisation des partenaires du contrat de ville à l'échelle de l'intercommunalité ; à Rennes nous parlons de Rennes Métropole (43 communes).
 - Le pilotage et l'évaluation du contrat de ville.
- ▶ **Mobiliser les crédits du droit commun** (c'est-à-dire l'argent public qui relève des compétences de l'Etat sans distinction entre les quartiers) **et utiliser en complément les crédits spécifiques** pour répondre aux besoins des quartiers prioritaires.

► **Affirmer un nouveau principe en matière de participation des habitants** en terme de « co-construction » au travers de la création des conseils citoyens et des Maisons du projet dans le cadre du NPNRU « nouveau programme national de renouvellement urbain » qui concerne, à Rennes, les quartiers Maurepas et Le Blosne.

► **Réformer les structures d'évaluation.** Le comité de pilotage représenté par les signataires du contrat de ville et le conseil citoyen doit assurer cette évaluation.

Le CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires) conçoit et évalue la politique de la Ville.

- AP : Assemblée Plénière.
- APRAS : Association pour la Promotion de l'Action et de l'Animation Sociale.
- CBB : Compagnons Bâisseurs en Bretagne.
- CCR : Conseil Citoyen Rennais.
- CDV : Contrat de Ville.
- CEC : Compte d'Engagement Citoyen.
- CGET : Commissariat Général à l'Égalité des Territoires.
- CIL : Conférence Intercommunale du Logement de Rennes Métropole.
- CNDP : Commission nationale du débat public.
- DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.
- ERU : École du Renouveau Urbain.
- ESC : Espace Social Commun.
- ESS : Économie Sociale et Solidaire.
- FCSB : Fédération des Centres Sociaux de Bretagne.
- GT : Groupe Territorial.
- GTB : Groupe Territorial du Blosne.
- GTBr : Groupe Territorial de Bréquigny.
- GTC : Groupe Territorial de Cleunay.
- GTM : Groupe Territorial de Maurepas.
- GTV : Groupe Territorial de Villejean.
- Loi ELAN : Évolution du Logement et Aménagement Numérique.
- MDP : Maison du Projet.
- NPNRU : Nouveau Plan National de Renouveau Urbain.
- PAT : Plans d'Actions Territoriaux.
- PLS : Plan Local de Santé.
- PLS : Plan Local de Santé.
- QPV : Quartier Politique de la Ville.

Structure d'accompagnement :



6 cours des Alliés – 35000 RENNES
T 02 99 31 19 90 / 07 64 19 75 76
conseilcitoyenrennes@gmail.com